



Fiches de Données de Sécurité

1. Identification

Nom du produit: DURAL 50 LM 2:1 PART A 5GL PAIL
Substance: TA5333305

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Utilisation recommandée: Produit d'étanchéité

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Donnée inconnue.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.
2835 Grand-Allee
Saint Hubert QC J4T 2R4
CA

Personne à contacter:

Département d'EH&S

Téléphone:

(450)465-2233

Numéro de téléphone d'appel d'urgence:

1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le Canada)

2. Identification des dangers

Classification du Danger

Risques pour la Santé

| | |
|----------------------------------|--------------|
| Lésion/Irritation Grave Des Yeux | Catégorie 2B |
| Allergène cutané | Catégorie 1 |

Toxicité inconnue - Santé

| | |
|---|----------|
| Toxicité aiguë, orale | 0.0002 % |
| Toxicité aiguë, cutanée | 0.0002 % |
| Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs | 100 % |
| Toxicité aiguë, inhalation, poussière ou brouillard | 100 % |

Risques pour L'Environnement

| | |
|---|-------------|
| Dangers aigus pour le milieu aquatique | Catégorie 2 |
| Dangers à long terme pour le milieu aquatique | Catégorie 2 |

Toxicité inconnue - Environnement

| | |
|---|---------|
| Dangers aigus pour le milieu aquatique | 34.08 % |
| Dangers à long terme pour le milieu aquatique | 34.09 % |



Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:



Mot Indicateur: Attention

Mention de Danger: Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque une irritation des yeux
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseil de Prudence

Prévention: Lavez vigoureusement après manipulation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols. Il ne faut pas que les vêtements de travail contaminés quittent le lieu de travail. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage. Éviter le rejet dans l'environnement.

Intervention: En contact avec les yeux : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact si la victime en porte et qu'il est possible de les retirer facilement. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Traitement particulier (consulter cette étiquette). Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Recueillir le produit répandu.

Élimination: Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA): Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

| Identité Chimique | Nom commun et synonymes | Numéro CAS | Contenu en pourcentage (%)* |
|--------------------------------------|-------------------------|------------|-----------------------------|
| Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin | | 25068-38-6 | 50 - <100% |
| Acrylate Ester | | 15625-89-5 | 5 - <10% |



* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers soins

Description des premiers soins requis

| | |
|---|---|
| Inhalation: | Sortir au grand air. |
| Contact Cutané: | En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins. Détruire les chaussures contaminées ou les nettoyer à fond. Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et laver avec du savon et beaucoup d'eau. Obtenir des soins médicaux en cas d'irritation ou de réaction allergique cutanée. |
| Contact avec les yeux: | Toute substance en contact avec l'oeil devrait être rincée immédiatement à l'eau. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins. |
| Ingestion: | Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. |
| Protection personnelle pour les secouristes: | Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie. |

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

| | |
|-------------------|---|
| Symptômes: | Peur causer de l'irritation de la peau et des yeux. |
| Dangers: | Données non disponibles. |

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

| | |
|--------------------|--|
| Traitement: | Les symptômes peuvent se manifester à retardement. |
|--------------------|--|

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

| | |
|--|---|
| Moyen d'extinction approprié: | Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. |
| Méthodes d'extinction inappropriées: | En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu. |
| Dangers spécifiques provenant de la substance chimique: | En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits. |

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

| | |
|---|--------------------------|
| Procédures de lutte contre l'incendie: | Données non disponibles. |
|---|--------------------------|



Équipement de protection spécial pour les pompiers: Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

| | |
|--|--|
| Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8 de la FTSS. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Maintenir à distance le personnel non autorisé. |
| Mesures à prendre en cas de déversement accidentel: | En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur. |
| Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale. |
| Mesures de Précautions Environnementales: | Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans l'environnement. |

7. Manutention et stockage

Manutention

| | |
|---|--|
| Mesures techniques (p. ex., ventilation locale et générale): | Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise. |
| Conseils de manipulation: | Éviter le contact avec les yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. |
| Mesures de prévention des contacts: | Données non disponibles. |
| Mesures d'hygiène: | Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Éviter le contact avec la peau. |

Entreposage

| | |
|--------------------------------------|--|
| Conditions de stockage sûres: | Conserver à l'écart de matières incompatibles. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. |
| Matériau d'emballage sûr: | Données non disponibles. |

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de Contrôle

**Limites d'Exposition Professionnelle**

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.
Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

**Contrôles Techniques
Appropriés**

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Protection du visage/des yeux: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la Peau

Protection des Mains: Autres renseignements: Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau.

Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié. Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistant aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.

Protection Respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis de votre supervision locale.

Mesures d'hygiène: Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Éviter le contact avec la peau.

9. Propriétés physiques et chimiques**Apparence**

État physique: Liquide

Forme: Liquide

Couleur: Incolore

Odeur: Suave

Seuil de perception de l'odeur: Données non disponibles.

pH: Données non disponibles.

Point de fusion/point de congélation: Données non disponibles.

Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition: Données non disponibles.

Point d'éclair: > 93 °C > 200 °F (Setaflash coupelle fermée)

Taux d'évaporation: Plus lent que l'éther

Inflammabilité (solide, gaz): Non

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites d'inflammabilité - supérieure (%): Données non disponibles.

Limites d'inflammabilité - inférieure Données non disponibles.



| | |
|---|--|
| (%): | |
| Limites d'explosivité - supérieure: | Données non disponibles. |
| Limites d'explosivité - inférieure: | Données non disponibles. |
| Pression de vapeur: | Données non disponibles. |
| Densité de vapeur: | Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs. |
| Densité relative: | 1.13 |
| Solubilité(s) | |
| Solubilité dans l'eau: | Insoluble dans l'eau |
| Solubilité (autre): | Données non disponibles. |
| Coefficient de répartition (n-octanol/eau): | Données non disponibles. |
| Température d'auto-inflammation: | Données non disponibles. |
| Température de décomposition: | Données non disponibles. |
| Viscosité: | Données non disponibles. |

10. Stabilité et réactivité

| | |
|---------------------------------------|---|
| Réactivité: | Données non disponibles. |
| Stabilité Chimique: | La substance est stable dans des conditions normales. |
| Possibilité de Réactions Dangereuses: | Données non disponibles. |
| Conditions à Éviter: | Éviter toute chaleur ou contamination. |
| Matières Incompatibles: | Données non disponibles. |
| Produits de Décomposition Dangereux: | Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. |

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

| | |
|------------------------|--|
| Inhalation: | À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la brume peuvent irriter le nez, la gorge et les muqueuses. |
| Contact Cutané: | Peut être nocif par contact cutané. Provoque une légère irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. |
| Contact avec les yeux: | Provoque une irritation des yeux |
| Ingestion: | Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer une irritation et un malaise. |

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

| | |
|-----------------|--------------------------|
| Inhalation: | Données non disponibles. |
| Contact Cutané: | Données non disponibles. |



Contact avec les yeux: Données non disponibles.

Ingestion: Données non disponibles.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertoire toutes les voies d'exposition possibles)

Orale

Produit: Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin DL 50 (Rat): > 2,000 mg/kg

Acrylate Ester DL 50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Cutané

Produit: ETAmél: 2,766.48 mg/kg

Inhalation

Produit:

Substance(s) spécifiée(s):

Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin CL 50: > 20 mg/l
CL 50: > 5 mg/l

Acrylate Ester CL 50 (Rat): > 0.55 mg/l
CL 50 (Rat): > 0.55 mg/l

Toxicité à Dose Répétée

Produit: Données non disponibles.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Bisphenol A Effet irritant.
Polyglycidyl Ether Resin in vivo (Lapin): Légèrement irritant.

Acrylate Ester in vivo (Lapin): Légèrement irritant.

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):



Bisphenol A
Polyglycidyl Ether
Resin

Fortement irritant.
Lapin, 24 hrs: Légèrement irritant.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Données non disponibles.

Cancérogénicité

Produit: Données non disponibles.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):

Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénicité de la Cellule Germinale

In vitro

Produit: Données non disponibles.

In vivo

Produit: Données non disponibles.

Toxicité pour la Reproduction

Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique

Produit: Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée

Produit: Données non disponibles.

Risque d'Aspiration

Produit: Données non disponibles.

Autres Effets: Données non disponibles.

**12. Données écologiques****Écotoxicité:****Dangers aigus pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin CL 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 2 mg/l Résultat expérimental, étude clé

Invertébrés Aquatiques**Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin CE 50 (Daphnia magna, 48 h): 1.8 mg/l Résultat expérimental, étude clé

Dangers à long terme pour le milieu aquatique:**Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin NOEC (concentration sans effet observé) (Daphnia magna, 21 d): 0.3 mg/l Résultat expérimental, étude clé

Toxicité pour la flore aquatique**Produit:** Données non disponibles.**Persistance et Dégradabilité****Biodégradation****Produit:** Données non disponibles.**Rapport DBO/DCO****Produit:** Données non disponibles.**Potentiel de Bio-accumulation****Coefficient de Bioconcentration (BCF)****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin Coefficient de Bioconcentration (BCF): 31 Sédiment aquatique QSAR, étude clé

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K_{ow})



Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):
Bisphenol A Polyglycidyl Ether Resin
Log Kow: 2.64 - 3.78 25 °C Oui Résultat expérimental, étude clé

Mobilité dans le Sol: Données non disponibles.

Autres Effets Nocifs: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Emballages Contaminés: Données non disponibles.

14. Informations relatives au transport

TDG:

Non réglementé

CFR / DOT:

Non réglementé

IMDG:

Non réglementé

15. Informations sur la réglementation

Réglementations Fédérales des Etats-Unis

TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

É.U. Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques (TSCA) Section 5(a)(2) Règles Finales des Nouveaux Usages (SNURs) (40 CFR 721, Subpt E)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

États-Unis - Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

**CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::**

| <u>Identité Chimique</u> | <u>Quantité à déclarer</u> |
|--------------------------|----------------------------|
| Hydroquinone (HQ) | 100 lbs. |

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)**Catégories de danger**

Risques immédiats (aigus) pour la santé

NOUS. EPCRA (SARA Title III) Section 304 Substances extrêmement dangereuses déclarant les quantités et les substances dangereuses de la loi sur la réponse, l'indemnisation et la responsabilité environnementales complètes (CERCLA)

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

États-Unis - Réglementation des États**États-Unis - Proposition 65 de la Californie**

Aucun composant réglementé par la Proposition 65 de la Californie n'est pré.

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)

Aucun ingrédient réglementé par la Loi sur le droit de connaître (Right to know Law) du NJ n'est présent.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substancesIdentité Chimique

Hydroquinone (HQ)

États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Aucun ingrédient réglementé par la Loi sur le droit de connaître (Right to know Law) de la PA n'est présent.

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Aucun ingrédient réglementé par la Loi sur le droit de connaître (Right to know Law) du RI n'est présent.

Règlements internationaux**Protocole de Montréal**

Sans objet

Convention de Stockholm

Sans objet

Convention de Rotterdam

Sans objet



Protocole de Kyoto
Sans objet

VOC: Lorsque le produit est mélangé avec l'autre partie de façon appropriée, son contenu en COV, moins l'eau et le solvant exonéré, est de:
82 g/l

COV réglementaire (moins l'eau et le solvant exonéré) : 0 g/l

COV - Méthode 310 : 0.00 %

**Inventaires:**

| | |
|---|--|
| L'Australie AICS: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Liste d'Inventaire de DSL du Canada: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| EINECS, ELINCS ou NLP: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Le Japon (ENCS) Liste: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Inv Chinois. Substances Chimiques Existantes: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| La Corée Existant des Produits chimiques Inv.: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Inventaire de NDSL du Canada: | Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Le Philippines PICCS: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Inventaire de TSCA américain: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Inventaire de Nouvelle-Zélande de Produits chimiques: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Le Japon Liste d'ISHL: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Liste de Pharmacopée de Japon: | Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |

**16. Autres informations**

| | |
|------------------------------------|--|
| Date de la Révision: | 11/20/2020 |
| Version n°: | 2.0 |
| Autres Informations: | Données non disponibles. |
| Avis de non-responsabilité: | TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles. |